



Secrétariat Général

N° tél. : 01.69.49.76.31

N/Réf. : NDA/MR/CD

Arrêté n° 98/188
(série A)

OBJET : délégation de fonctions et de signature à Madame Josette GABEREAU

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-18,

VU l'arrêté n° 97/202 série A du 5 novembre 1998 accordant à Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale, délégation pour toutes les questions relatives à l'Emploi,

CONSIDERANT que la charge de travail assurée par les adjoints ne leur permettent pas de recevoir de nouvelles délégations, notamment dans le domaine de l'Environnement,

CONSIDERANT que Madame Josette GABEREAU accepte d'assurer, outre sa délégation relative à l'Emploi, des attributions nouvelles afférentes à l'Environnement,

ARRETE

Article 1er : Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale, jusqu'à présent chargée de l'Emploi, est désormais également déléguée pour toutes les questions relatives à l'Environnement.

Article 2 : En cette qualité, elle aura pouvoir de signer toutes correspondances et pièces administratives se rapportant à ses attributions.

Article 3 : Cette délégation prendra effet à compter du 1^{er} décembre 1998.

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- . Madame le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry,
- . Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- . l'Intéressée.

Fait à Yerres, le 20 novembre 1998

Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN

